



**AN 2026
26-049**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

8/04/2026

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'AUBERGENVILLE ET LE P.R.I.F
(PRÉVENTION RETRAITE ÎLE-DE-FRANCE)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le P.R.I.F. a pour objectif principal d'aider les personnes retraitées à bien vieillir et à rester en bonne santé, notamment par le financement d'actions de prévention santé, l'organisation d'ateliers pratiques pour les personnes âgées de plus de 60 ans et par la mise en place d'actions favorisant le lien social et l'autonomie.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-2026.04.15-DEL26_049-D

Considérant que la commune d'Aubergenville souhaite promouvoir une politique de prévention responsable et accessible pour les retraités, en mettant en place des actions concrètes et gratuites pour améliorer leur qualité de vie.

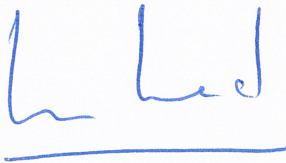
Considérant que la mise en œuvre des actions de prévention proposées par le P.R.I.F doit être précédée par la signature d'une convention de partenariat,

Considérant que le coût des ateliers est entièrement pris en charge par le P.R.I.F et ses partenaires financiers et qu'aucune participation financière ne sera demandée aux participants.

Ayant entendu l'exposé de Madame Nathalie COLAS, Conseillère municipale déléguée aux seniors

Après en avoir délibéré à l'unanimité (33 voix Pour)

- **ARTICLE 1 : ÉMET** un avis favorable à la signature d'une convention entre la commune et le P.R.I.F.
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente convention et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.



Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/04/26
Et publié le 20/04/26

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville